

Coûts et avantages de l'adaptation fondée sur les écosystèmes

**21ème session de la Conférence des parties à la CCNUCC et
11ème session de la Conférence des parties au protocole de
Kyoto, Paris, France, 30 novembre - 11 décembre 2015**

Introduction

Les changements climatiques mondiaux ont un impact de plus en plus important sur les populations humaines et les systèmes naturels. Les impacts environnementaux, sociaux et économiques du changement climatique, couplée à une gestion non durable des écosystèmes, accroissent la vulnérabilité des populations humaines et de la nature. De plus, il est à prévoir que cette crise affectera de façon différente chaque segment de la population et que les groupes marginalisés (femmes, enfants et personnes âgées) seront particulièrement touchés.

L'adaptation fondée sur les écosystèmes (AfE) est de plus en plus considérée comme un moyen efficace et rentable de faire face aux effets du changement climatique. Elle est utilisée par de nombreuses organisations, dans de nombreux pays développés et en développement, comme un moyen d'adaptation climatique, en particulier à échelle communautaire. Elle est également utilisée dans la réduction des risques de catastrophes. Pourtant, les décideurs ont encore tendance à mettre en œuvre des solutions d'ingénierie traditionnelles pour l'adaptation plutôt que de s'engager dans l'AfE. Il est, par conséquent, nécessaire de mettre davantage en avant le rapport coût-efficacité des solutions basées sur la nature pour faire face aux changements climatiques.

Un argument en faveur de l'adaptation fondée sur les écosystèmes, en comparaison avec d'autres activités d'adaptation, est le facteur économique. Les activités d'AfE peuvent engendrer un certain nombre de bénéfices pour les communautés, bien que dans certains cas, d'autres alternatives, comme les solutions d'ingénierie, pourrons fournir plus d'avantages à moindre coût. Il est, dès lors, non seulement essentiel d'évaluer les coûts et avantages environnementaux et sociaux de l'adaptation, mais aussi ses coûts et bénéfices économiques, afin de s'engager dans un processus de planification éclairé.

Cette étude porte sur les Philippines et se base sur deux études de cas pour mettre en évidence l'importance des solutions basées sur la nature au sein d'un ensemble d'options d'adaptation.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Ali Raza Rizvi
Responsable du programme
Adaptation fondée sur les
écosystèmes
Programme mondial sur la
gestion des écosystèmes,
UICN
aliraza.rizvi@iucn.org

Ce document se base sur une analyse des coûts et bénéfices économiques de l'AfE aux Philippines, disponible à http://cmsdata.iucn.org/downloads/final_draft_etude_philippines_abc_pour_commentaires_fr.pdf

Siège mondial de l'UICN
Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse
Tel : +41 22 999 0000
Fax : +41 22 999 0002
mail@iucn.org
www.iucn.org

L'AfE utilise la biodiversité et les services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie d'adaptation globale aidant les populations et les communautés à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique à échelle locale, nationale, régionale et mondiale. Elle reconnaît et souligne l'importance de l'équité, et de l'égalité entre les sexes, le rôle et l'importance des connaissances locales et traditionnelles, ainsi que de la diversité des espèces. De plus, elle fournit des co-bénéfices tels que de l'eau potable et de la nourriture pour les communautés, des options et des bénéfices de réduction des risques, et d'autres services cruciaux pour la subsistance et le bien-être humain. Les initiatives d'adaptation fondées sur les écosystèmes correctement élaborées peuvent également contribuer à atténuer les effets du changement climatique en réduisant les émissions liées à la dégradation des écosystèmes, et en améliorant la séquestration du carbone.

Il existe tout un éventail de méthodes pour évaluer les bénéfices économiques des biens et des services, et ces mêmes méthodes peuvent être et sont utilisées pour évaluer les coûts et bénéfices des options d'adaptation, y compris l'AfE. Les trois plus courantes sont 1) l'analyse coûts-bénéfices (ACB), 2) l'analyse coûts-efficacité, et 3) l'analyse multicritère (MCA).

Une analyse économique de la protection et de la replantation de mangroves, par rapport à la construction d'une digue, a été réalisée par une équipe de Conservation International dans la ville de Calapan, dans la province orientale de Mindoro, en utilisant l'exemple de barangay Silonay. L'analyse porte principalement sur des données secondaires, analysées selon les approches de "moindre coût" et de coûts-bénéfices des dommages évités.

La méthode du moindre coût a permis de révéler l'approche la plus rentable. Les résultats ont montré que l'option la moins coûteuse était la protection des mangroves existantes, tandis que la plus chère était la construction d'une digue.

Le coût des dommages évités a également été calculé, permettant de confirmer le rôle important que jouent les mangroves intactes et saines pour faire face aux événements extrêmes. La protection et la conservation des mangroves existantes permet d'éviter le plus de dommages en comparaison avec leur replantation ou avec la construction d'une digue.

Les options d'adaptation fondées sur les écosystèmes (protection de la mangrove et plantation de mangrove) présentaient la Valeur actuelle nette (VAN) et la Valeur actuelle nette annualisée (VANA) les plus élevées, tandis que l'option d'ingénierie (digue) présentait les valeurs les plus faibles, voire négatives pour certains taux d'actualisation et dommages évités estimés. En ce qui concerne le Ratio coûts-bénéfices (RCB), sur une période de 20 ans, les ratios restent stables pour l'option de protection de la mangrove, augmentent en fonction du taux d'actualisation pour la plantation de mangroves, et diminuent avec l'augmentation du taux d'actualisation pour l'option de la digue.

La deuxième étude de cas est un calcul de la Valeur économique totale (VET) du bassin de la rivière Cagayan de Oro, réalisé par le Département d'économie de l'Université Xavier. L'évaluation économique totale est une approche importante pour calculer, en termes monétaires, la valeur des écosystèmes. La VET peut être utile pour justifier les options d'adaptation fondées sur les écosystèmes, lorsqu'il est difficile d'entreprendre une analyse coûts-bénéfices (ACB) des différentes options. Elle peut également être utilisée en complément d'une ACB pour mettre en évidence, en termes économiques, la productivité d'un

écosystème. Cela peut être utile dans le cadre d'une argumentation holistique et inclusive en faveur d'une option d'adaptation fondée sur les écosystèmes.

Principales conclusions :

- Développer un portefeuille d'adaptation holistique qui puisse s'appliquer à différents secteurs et groupes, et sur la durée. Envisager des solutions d'adaptation hybrides mêlant l'AfE à d'autres solutions, chaque fois que nécessaire.
- Entreprendre des évaluations de vulnérabilité pour comprendre les liens étroits entre les facteurs socio-politiques tels que la volonté politique, la capacité locale, l'accès, la distribution et les droits.
- Réaliser une analyse coûts-bénéfices, une analyse coûts-efficacité, ou une analyse multicritère des projets, et calculer la valeur économique totale des biens et services écosystémiques dans le cadre du plan de leur mise en œuvre.
- Entreprendre des évaluations économiques des services écosystémiques dans le cadre des évaluations initiales, lors de la phase de planification des projets d'AfE. Ceci permettra d'améliorer la compréhension du rôle des écosystèmes dans le bien-être humain. Les valeurs d'usage et de non-usage sont importantes pour cela, ainsi que les questions d'accès et de distribution, les échelles, et les échéanciers.
- Au besoin, entreprendre des évaluations après la mise en œuvre, afin de comparer les bénéfices fournis sur la durée, de sorte qu'ils puissent être intégrés dans les processus de prise de décisions.
- Accroître la compréhension et intégrer les synergies entre les options ainsi que les compromis et les co-bénéfices, pour obtenir une vision holistique et inclusive pour la prise de décision.
- Veiller à ce que les questions de distribution et d'équité soient dûment intégrées au processus. Celles-ci ont souvent tendance à être négligées.

